

REPUBLIQUE FRANCAISE



MAIRIE DE VAUX

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL Du 27 OCTOBRE et du 24 NOVELMBRE 2016

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 OCTOBRE 2016

MODIFICATION DES STATUTS DE METE METROPOLE

Suite à la délibération du Conseil de Communauté en date du 26.09.2016 approuvant la modification des Statuts de Metz Métropole.

Le Conseil Municipal approuve la modification de ces mêmes statuts.

MODIFICATION DES TARIFS DU PERISCOLAIRE DES MERCREDIS

Ce point est reporté au prochain conseil municipal

AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA MUNICIPALITE ET L'ASSOCIATION « LES P'TITS LOUPS »

Ce point est reporté au prochain conseil municipal.

DECISION MODIFICATIVE

Au compte 2151 : - 400 €

Au compte 21318 : + 400 €

SUBVENTION AU CLUB SANZAL

Le conseil municipal a décidé de verser une subvention de 100 € au Club SANZAL.

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 NOVEMBRE 2016

MODIFICATION DES TARIFS DU PERISCOLAIRE DES MERCREDIS

Après l'intervention d'Anne LEGRAND, présidente de l'Association « Les P'tits Loups » venue apporter des précisions sur les deux points reportés lors du dernier conseil municipal.

* En ce qui concerne la modification des tarifs du périscolaire des mercredis il a été décidé comme suit :

- Un tarif pour les enfants résidant ou scolarisés à Vaux
- Un tarif majoré pour les enfants ne résidant pas à Vaux et non scolarisés à Vaux

(Voté à l'unanimité)

* Tarifcation des mercredis :

- Tarif au trimestre : il a été proposé une augmentation de 8% (montant actuel 25 €). Augmentation votée à l'unanimité.

- Tarif à la journée : il a été proposé une augmentation de 8%

(Vote : 3 - pour ; 7 - contre ; 1 - abstention)

Le tarif à la journée ne subit pas d'augmentation et reste à 5,50 €.

AVENANT A LA CONVENTION ENTRE LA MUNICIPALITE ET L'ASSOCIATION « LES P'TITS LOUPS »

Un avenant sera fait de telle façon que l'association « Les P'tits Loups » encaisse uniquement les Centres aérés.